

DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D57_2021

Présents

Absents représentés

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Séance du 27.05.2021 – Convocation du 19.05.2021

Compte rendu affiché le 3 juin 2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Michel ROULLIAT

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Florence GAGNEUR, Michel ROULLIAT, Anne MOREL, Yves ARTETA, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSÉGUÉ, Philippe JUSTE, Florence BERGER, Véronique CHIAVAZZA, Claire AZÉMA, Odile BALTHAZARD, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Florian JEDYNAK, Leïla BEN MAHFOUD, Nasser MESSAÏ (à partir de 19h00), Patrick SAILLOT, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Roger PEDOJA par Anne MOREL ; Nicolas PASTY par Jérôme JARDIN ; Gisèle COIN par Guillemette DEBORDE ; Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Objet : Affectation du résultat 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après en avoir délibéré,
- VU la nomenclature budgétaire et comptable M14,
- VU les dispositions des articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Compte Administratif 2020, et notamment le montant de l'excédent de fonctionnement,

DÉCIDE :

- **D'AFFECTER** au Budget primitif 2021, au compte 1068 (recettes d'investissement) la totalité du résultat de fonctionnement 2020 soit 1 880 680,74€, et d'affecter au compte 001 (recettes d'investissement) le résultat cumulé d'investissement soit 2 017 934,39€,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 27 mai 2021

Le Maire,
Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 07/06/2021
- Publication ou affichage le 07/06/2021

Eric BELLOT, Maire.


HÔTEL DE VILLE
Place du 8 mai 1945 - BP 0135
69582 Neuville-sur-Saône Cedex

Téléphone : 04 72 08 70 00
Télécopie : 04 78 91 26 92


www.mairie-neuvellesursaone.fr
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr